

Département
Indre et Loire

◆◆◆◆

Arrondissement
Tours
St Martin Le Beau



Date d'envoi de la convocation
12 juin 2019

Elus en exercice : 22

Présents : 16

Pouvoirs : 3

Votants : 19

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17 juin 2019

CCBVC
22 JUL. 2019
2195
COURRIER ARRIVÉ

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Angélique DELAHAYE, Maire.

Etaient présents : Mme Angélique DELAHAYE, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Caroline MEZIN, M. Jean-Marie LAVAT, M. Philippe COURTEMANCHE, M. Marc MARTIN, M. Jean-Michel UHART, M. Philippe PEAN, M. José DURO, Mme Delphine BARRAULT, Mme Sandrine BRETON, M. Jacques BRAULT, M. Alain SCHNEL, Mme Laetitia BERMELL, M. Claude BUNET, Mme Muriel VIOLETTE

Absents représentés : Mme Corinne JALLAIS donne pouvoir à Mme Angélique DELAHAYE, M. René TRUET donne pouvoir à M. Jean-Michel UHART, M. Philippe CHAMPS donne pouvoir à M. Jean-Marie LAVAT

Absents non représentés : Mme Michèle DUCHESNE, Mme Florence GUINAULT, Mme Caroline JALLAIS

Secrétaire de séance : Mme Laetitia BERMELL

Diffusion

Original : Registre - Copie : Urbanisme

DL 2019-06-17-13-1 - Avis sur le projet d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de Saint Martin le Beau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.123-9,

Vu la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols lancée par délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2015,

Considérant que la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher est devenue compétente en matière de documents d'urbanisme depuis le 27 novembre 2015,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Bléré Val de Cher en date du 28 mars 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme de Saint Martin le Beau,

Vu la consultation des Personnes Publiques Associées opérée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Saint Martin le Beau.

Saint-Martin-le Beau, le 8 juillet 2019
Pour extrait, certifié conforme

Angélique DELAHAYE
Maire,
Député européen

Certifié exécutoire
Compte tenu
De la publication le 9/07/2019
Angélique DELAHAYE
Maire.

Accusé de réception en préfecture
037-213702251-20190617-dl20190617131-
DE
Date de télétransmission : 09/07/2019
Date de réception préfecture : 09/07/2019